



# CABINET DU CHEF DE L'ÉTAT ET MEMBRES DU GOUVERNEMENT — DÉTAILS 1/2

## 1. CABINET DU CHEF DE L'ÉTAT : 4 secrétariats d'État et leurs cabinets respectifs

### A - Personnel détaché :

#### INTÉRIEUR :

- Préfets / région : sorte de missi dominici (reçoit les doléances populaires contre les GI ou leur gestion interne)
- Outre-Mer et partenariats renforcés.
- Corps des inspecteurs chargé du contrôle de l'efficacité et de la pertinence des forces de l'ordre (reçoit les doléances de la population).
- Maison militaire du Chef de l'État.

#### EXTÉRIEUR : DIPLOMATES

- Représentent l'État français à l'étranger ; sont sous la responsabilité du Chef d'État.
- Chargés de la préparation et de la rédaction des traités internationaux ; les traités internationaux doivent être lisibles, rédigés en langage clair et non ambigu ; les traités sont validés par le Chef de l'État en personne ; ils entrent en vigueur après acceptation des français par référendum.

### B - Personnel en charge des recours en équités : Cour d'équité (un juge répartiteur décide de l'éligibilité du litige)

C - Personnel en charge du patrimoine immobilier national (foncier bâti et non bâti) : ce personnel sera également chargé de répartir équitablement au sein des différents GI et collectivités locales les biens fonciers et immobiliers qui auront été confisqués aux acteurs économiques accapareurs

D - Personnel en charge des investissements et équipements lourds et de leur gestion : transports, voies de circulation et de transit des personnes et des biens : autoroutes, routes nationales, installations portuaires et aéroportuaires...

### E - Personnel en charge des approvisionnements énergétiques et de leur gestion

## 2. GOVERNEMENT : 5 ministres et leurs cabinets respectifs

### A - Ministre du Droit (responsable des Légistes) : chargé de « faire le droit » (désinflation)

- Réévaluation du droit naturel
- Réfaction du droit commun civil
- Réfaction du droit pénal et de la justice militaire
- Gros travail de dépoussiérage, de suppression et de mise en cohérence de l'actuel droit positif

### B - Ministres de la Justice (responsables des magistrats et des Cours) : chargé de « dire le droit »

- Cours Régionales : composition et fonctionnement ; chaque formation de jugement est composée de 3 ou 5 juges en fonction des situations
- Cour Nationale : composition et fonctionnement ; formation de jugements composée de 3 ou 5 juges / Une formation civile et une formation pénale
- En charge de la formation professionnelle des magistrats : longue, en juridiction et auprès des Préfets

### C - Ministre des Finances : chargé de la gestion monétaire et financière

- Coordination et vérification de l'émission et de la circulation monétaire
- Police de la circulation matérielle et dématérialisée de la monnaie
- Chargé de la cohérence (par rapports aux besoins du terrain et aux années précédentes) de la masse monétaire en circulation





# CABINET DU CHEF DE L'ÉTAT ET MEMBRES DU GOUVERNEMENT — DÉTAILS 2/2

- Personnel détaché auprès du préfet pour interagir avec les GGI et recevoir les doléances issues de la population en cas de disfonctionnement de l'émission monétaire

## **D - Ministre de l'Ordre intérieur et extérieur (responsable du CEMA, des polices régionales, de la gendarmerie Nationale et des gendarmeries spécialisées)**

- Organise et coordonne la sécurité des biens et des personnes placées sur le territoire ainsi que des expatriés
- Est responsable du CEMA (militaire)
- Est responsable des polices régionales placées sous l'autorité d'un Chef de l'Ordre intérieur (civil)
- Est responsable de la Gendarmerie Nationale et des Gendarmeries spécialisées placées sous l'autorité d'un Gendarme en Chef (militaire)

### **Nécessité d'une nette séparation des institutions civiles et militaires :**

En cas de Putsch militaire, il est du devoir des forces de Police de protéger les personnes et les biens des exactions éventuelles commises par les forces armées.

En cas de Coup d'État, il est du devoir des forces armées de protéger les personnes et les biens des exactions éventuelles commises par les forces de Police.

## **E - Ministre de la langue Française**

- Est chargé de la rénovation et du suivi des règles qui gèrent la langue Française (fixation du vocabulaire, des règles de grammaires, de syntaxes, d'orthographe...) ; nécessaire réhabilitation et réorganisation de l'Académie Française ; est chargé de la validation des programmes des GI instruction publique (connaissances fondamentales en français, mathématiques, sciences etc.) ;
- Est chargé de la validation du Règlement Intérieur de l'Union des métiers de l'instruction publique (UMIP) => doit vérifier que le fonctionnement de l'État est inclus dans tous les programmes et dans tous les types d'instruction
- Est chargé de la mise en œuvre des informations démographiques et statistiques concernant le fonctionnement de l'État

